

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION
(Article R. 211-21 du code du tourisme)

La commission d'immatriculation mentionnée à l'article L. 141-2 du code du tourisme certifie que l'opérateur ci-après :

RESEAU ERASMUS FUN
2 BIS SENTE DES BULINS,
76130 MONT-SAINT-AIGNAN, FRANCE

représenté par :

Monsieur MARC DUJARDIN, PRÉSIDENT

a été immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant :

IM076220002

à effet du 06/12/2022

La garantie financière est apportée par : APST, 15 AVENUE CARNOT, 75017 PARIS, FRANCE

L'assurance de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de : HISCOX SA, 38 AVENUE DE L'OPÉRA, 75002 PARIS, FRANCE

Cette immatriculation est valable jusqu'au 06/12/2025. La demande en vue de son renouvellement devra être adressée à la commission d'immatriculation un mois avant la date d'échéance.

L'opérateur doit informer la commission d'immatriculation de tout changement dans les éléments de son dossier (article R. 211-21 du code du tourisme) :

* dans le mois qui précède la modification quand elle peut être anticipée,

* ou au plus tard dans le mois qui suit l'événement.

Conformément aux dispositions de l'article R. 211-23 du code du tourisme, publicité sera faite de cette immatriculation dans un délai d'un mois à compter du 06/12/2022 sur le site internet d'Atout France.

Fait à Paris,

Le 06/12/2022

Le Président de la commission d'immatriculation



Michel VENEAU

Atout France

Secrétariat de la commission - 200/216 Rue Raymond Losserand, CS 60043, 75680 Paris Cedex 14

Tél : +33 (0) 9 74 36 31 69 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)

Registre des opérateurs de voyages et de séjours : <https://registre-operateurs-de-voyages.atout-france.fr>